

Europe : la crise de la cinquantaine

À l'heure où les 27 États membres de l'Union européenne célèbrent les 50 ans du traité de Rome, signé le 25 mars 1957, l'Europe est en crise. Une crise que Sylvie Goulard, auteure de « l'Europe pour les nuls », estime surmontable...

Comment caractérisez-vous la crise profonde que traverse aujourd'hui l'Europe ?

Disons que l'Europe traverse une crise de croissance – cinquante ans, à l'échelle de l'histoire, c'est très court ! – dont il ne faut cependant pas nier la gravité. Ses causes sont profondes et diverses. Il y a d'abord l'élargissement de l'UE (Union européenne), justifié, mais sans doute trop rapide : en trois ans, elle est passée de 15 États membres à 27. N'oublions pas que cet élargissement est la conséquence d'un événement dont on n'aurait jamais imaginé qu'il puisse se dérouler sans heurts : l'effondrement du bloc soviétique. Si la guerre froide a pu s'achever de façon relativement pacifique (à l'exception de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie), c'est d'abord grâce au rôle stabilisateur de l'Europe.

La crise actuelle ne résulte-t-elle que de cet élargissement ?

Non. Elle a aussi des causes internes. Au fil des années, le projet européen n'a jamais été clarifié. Entre l'aspiration libérale de certains pays (la Grande-Bretagne et les nouveaux entrants, notamment) et la culture plus sociale-démocrate de l'axe fondateur franco-allemand, l'Europe peine à trouver son chemin. Je tiens tout de même à rappeler que la



SIGNATURE DU TRAITÉ DE ROME. Au palais du Capitole, à Rome, les ministres des six États membres signent les traités instituant la CEE (Communauté économique européenne) et l'Euratom (Communauté européenne de l'énergie atomique).

Communauté économique européenne est historiquement libérale, bien plus qu'on ne veut le dire : la liberté de la concurrence, la libre circulation sont au cœur du traité de Rome. Par ailleurs, reconnaissons que les performances économiques de pays comme la France ou l'Italie ne sont pas vraiment de nature à convaincre les autres partenaires de la pertinence de leur modèle.

Les élus ont aussi, selon vous, leur part de responsabilité...

Je regrette la tendance fâcheuse qu'ont la plupart des élus nationaux – français ou non – à rejeter

systématiquement la responsabilité de tout ce qui ne va pas sur « Bruxelles ». Cette façon de se dédouaner est dangereuse pour le projet européen. Dans le contexte actuel de mondialisation, l'Europe doit, plus que jamais, défendre ses valeurs politiques, sociales et environnementales, par exemple. Elle doit également sauvegarder son principe fondateur : l'Europe communautaire repose sur l'idée d'un intérêt supérieur européen, transcendant les intérêts nationaux. La Commission a précisément été créée pour défendre l'intérêt général. La disparition des droits de veto nationaux, remplacés

*** par le vote majoritaire, va aussi dans ce sens. Jean Monnet, l'un de ses pères fondateurs, disait : « Ce qu'il faut chercher, c'est une fusion des intérêts des peuples européens, et non pas simplement le maintien de l'équilibre de ces intérêts. »

Comment sortir de cette crise ?

En prenant conscience de la gravité de l'enjeu. Vulnérable, l'Europe pourrait se disloquer si on laisse les peuples suivre leur pente naturelle : le chauvinisme et le nationalisme. L'Europe, c'est le refus de la facilité. C'est une exigence. Aux citoyens et aux gouvernements de se demander si le jeu en vaut la chandelle. Pour ma part, j'en suis convaincue : l'Europe est indispensable pour défendre notre place dans le commerce mondial, pour lutter contre le changement climatique, pour exporter nos valeurs démocratiques... Au lieu de stigmatiser sans cesse des institutions prétendument bureaucratiques, nous devons mesurer la valeur de notre idéal, de nos réalisations. De ce point de vue, mes élèves de Sciences po et du Collège d'Europe me rendent optimiste : ils ont compris qu'être européens ne les empêche pas d'être français, polonais ou italiens... ●

PROPOS RECUEILLIS PAR SG



Ancienne conseillère de Romano Prodi quand il présidait la Commission européenne, Sylvie Goulard est aujourd'hui chercheuse associée au CERI (Centre d'études et de recherches internationales) de Sciences po, enseignante au Collège d'Europe, à Bruges en Belgique, et présidente du Mouvement européen France. Elle vient de publier « L'Europe pour les nuls » (first) et « le Coq et la Perle, cinquante ans d'Europe » (Seuil, 2007).



CINQUANTE ANS D'EUROPE

25 mars 1957 : signature du traité de Rome entre l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

1973 : entrée du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni dans la CEE.

1981 : entrée de la Grèce.

1986 : entrée de l'Espagne et du Portugal. Signature de l'Acte unique européen.

1992 : signature du traité de Maastricht.

1993 : mise en place du marché unique.

1995 : entrée de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède.

2002 : mise en circulation de l'euro.

2004 : adhésion à l'UE de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovaquie et de la Slovaquie.

2005 : la France et les Pays-Bas s'opposent au traité établissant une Constitution pour l'Europe.

2007 : adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'UE.